



Syndicat National des
Personnels de l'Éducation et du
Social

Région SUD EST
Snpespaca@gmail.com



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Une audience en DIR qui confirme que la mobilisation paye



et qu'il faut la maintenir.

Le 1^{er} octobre et le 3 octobre devant les TJ de la région.

Dans le cadre de l'intersyndicale, lors de la mobilisation 19 Septembre dernier, que ce soit par la grève ou les rassemblements devant les tribunaux de Marseille et d'Avignon, nous avons démontré que nous restons uni.es dans le combat contre la politique d'austérité et contre la gestion calamiteuse de la Direction nationale de la PJJ.

Ce fut un très beau moment. Mais, la mobilisation doit être maintenue. Si nous avons gagné la bataille de la légitimité, nous devons maintenant gagner celle des moyens pour exercer nos missions éducatives dans de bonnes conditions de travail.

Ca commence le 1^{er} octobre avec un appel à la grève nationale à l'appel de 3 fédérations (FSU, CGT et Solidaires) auquel nous souscrivons en appelant à rejoindre les cortèges du travail social. Et ça continue avec un nouvel appel à rassemblement devant les TJ le 3 octobre pour continuer de dénoncer la politique de la DPJJ, en attendant l'audience avec le nouveau garde des Sceaux.

Dans le cadre de cette lutte, les 4 organisations syndicales, SNPES-PJJ-FSU, CGT-PJJ, CFDT-PJJ et SPJJ/UNSA, ont été reçues par la DIR Sud-Est le 24 septembre.

Nous avons rappelé à cette occasion NOS priorités pour la PJJ Sud-Est. La mobilisation déjà amorcée dans le cadre des conditions d'exercice en Milieu Ouvert, ces dernières années, avec l'audience en DIR Sud-Est du 8 Juillet, puis celles consécutives aux annonces brutales de la DPJJ, les 14 et 29 Août, ont permis d'obtenir des renouvellements de postes. Lors de cette rencontre du 23 septembre, la DIR Sud-Est annonce que **47 contrats devraient être signés entre le 1^{er} Octobre et le 1^{er} Décembre**. C'est une avancée que l'on doit aux mobilisations, suite aux audiences nationales avec la chancellerie et au déblocage des 3 millions. La DIR nous annonce un échelonnement inexplicable des contrats sur 2 mois, en indiquant que les arbitrages restent en discussion.

Une avancée donc, mais encore insuffisante. Faut-il le rappeler ? Le mal est fait ! Nous savons d'ores et déjà que des collègues contractuel.les ne reviendront pas à la PJJ. Chat échaudé craint l'eau froide. Nous serons donc **fin septembre à 147 personnels sous contrat**. Et pourtant, aucune projection n'est faite pour envisager des recrutements sur le plan national pour enrayer le

recrutement de personnes avec des contrats précaires. Même en termes de formation, malgré le discours de la DIR qui annonce vouloir rendre les formations obligatoires pour les contractuel.les.

Aucun contrat ne viendra remplacer les arrêts maladie, seuls les renouvellements sur postes vacants sont priorités. Et encore, dans la limite du Plafond d'emploi autorisé, qui retrouve, certes, son niveau d'avant la mobilisation (**871 emplois**). Quid de la santé et la sécurité au travail, de la perte de sens et du manque d'attractivité des métiers de la PJJ ?

Surtout, la DIR Sud-Est, tout comme la DPJJ, ne répond pas aux revendications portées par l'intersyndicale, à savoir la baisse des normes de prise en charge en Milieu Ouvert, mais aussi la nécessaire refonte de la politique de placement pour que les moyens dévolus à l'enfermement basculent vers la création de nouvelles structures d'hébergement. Par ailleurs, quid des services aux territoires éloignés comme **Ajaccio, Digne, Draguignan** ? Quel schéma d'emploi ?

L'administration n'entend pas la malaise professionnel et la souffrance des professionnel.le.s dans l'exercice de leurs missions. Il ne suffit pas de répéter, comme le fait la DIR, depuis cet été : « priorisez et ne culpabilisez pas, même si des mesures sont en attente ». Quand nous l'interpellons sur les missionnements des collègues de **l'insertion**, voire du milieu ouvert pour renforcer les équipes des foyers, la DIR présente là encore une réponse à couper le souffle : « Il faut que tout le monde fasse des efforts en ces temps difficiles ».... Idem pour **les correspondant.es insertion**. Le message est clair : l'importance du secteur de l'insertion pour la Dir Sud-Est est à géométrie variable. S'agissant des postes **d'adjointes administratifs** qui n'ont pas été remplacés, là encore, il faudra attendre un miracle. Et pourtant la Dir fait le constat d'une augmentation des situations de difficulté chez les personnels administratifs. Et oui, entre un CIA au rabais et l'exclusion du CTI et de la NBI, ça fait beaucoup pour un corps à qui on demande toujours plus.

Il faut le marteler nous aussi. Nos métiers ne sont pas des métiers de tâches que nous pouvons prioriser. Quand la DIR parle de dossiers, nous lui rappelons que nous parlons d'enfants et d'adolescent.es en grande précarité. Chaque mesure judiciaire en attente peut s'aggraver. Il n'y a aucune économie à faire sur les situations d'enfants en danger. Les moyens ne se discutent pas si un enfant ou un adolescent n'a pas l'accompagnement éducatif décidé par un.e magistrat.e et si les places en foyer se réduisent comme peau de chagrin.

Et la suite ? Pour 2025, la DiR a déjà préparé le terrain. Aucune garantie que les contrats qui finissent en décembre soient renouvelés. Aucune garantie que les budgets de formation ou de fonctionnement des services soient maintenus et encore moins réévalués.

Alors, nous vous invitons à continuer le mouvement à la PJJ, et de venir aux rassemblements prévus devant les TPE, le 3 Octobre prochain dans le cadre de notre lutte intersyndicale. Nous vous proposerons aussi une AG régionale dans les jours à venir.